

La fusillade de Fourmies du 1^{er} mai 1891 Comparer le point de vue de deux journaux

Consigne : Après avoir lu la page 194 du manuel qui contextualise l'événement, comparez les points de vue des deux journaux sur la fusillade de Fourmies. Vous pourrez analyser plus précisément la narration des faits (sur quels faits s'entendent-ils, lesquels diffèrent ?), la désignation des coupables et les lendemains qu'ils appellent chacun de leurs vœux. Appuyez-vous sur des citations précises des textes et concluez sur la probable ligne politique (opinion, parti ou idées auxquels ils se rattachent) de chacun des deux journaux.

Extraits du numéro de *L'Intransigeant* du 5 mai 1891

MASSACRE DE FOURMIÉS

Après vingt années de République, le sang a coulé, comme sous l'Empire : des ouvriers de Fourmies, qui réclamaient pacifiquement une réforme sociale depuis longtemps désirée, ont été, comme ceux de la Ricamarie, comme ceux d'Aubin, massacrés par la troupe. Au lieu de donner même un semblant de satisfaction à leurs justes revendications, on a expérimenté sur eux la précision des fusils Lebel, de même qu'en 1868 et 1869, on expérimentait sur leurs aînés la valeur des fusils Chassepot.

Les gouvernements changent, mais les gouvernants restent les mêmes : ce sont toujours des bourgeois égoïstes et rapaces, ennemis des travailleurs.

En attendant l'heure de la justice, si lente à venir ! il faut songer à secourir les victimes de la férocité bourgeoise. Des familles sont plongées dans la douleur, des femmes ont perdu leur mari, des enfants ont perdu leur père. Mais ce n'est pas seulement le deuil qui les atteint : la misère aussi les frappe ! Demain, ces femmes, ces enfants ne sauront comment vivre, seront en quête d'un morceau de pain.

Ce ne sont pas les assassins qui le leur donneront ; ces malheureux pourraient mourir de faim avant que l'administration songeât à leur venir en aide. D'ailleurs, c'est au peuple qu'il appartient de secourir les siens.

Donc, au nom de la solidarité démocratique, nous ouvrons dans nos colonnes une souscription en faveur des victimes de Fourmies.

LE Massacre de Fourmies

NEUF MORTS. -- NOMBREUX BLESSÉS

Les ordres de Constans. — Feu ! — Morts et blessés. — Tué à coup de balonnette. — Fourmies.

Les renseignements complémentaires qui sont parvenus à Paris, dans la journée d'hier, sur l'épouvantable fusillade de Fourmies, établissent d'une façon irréfutable les terribles responsabilités dont les agents du ministre de l'intérieur se sont chargés.

Sous prétexte d'arrêter une émeute qui, en réalité, n'était qu'une manifestation pacifique de la classe des travailleurs, des arrestations illégales avaient été opérées dans l'après-midi. Tout à coup, sans provocation de la part des ouvriers, un gendarme tire un coup de revolver qui excite la colère de la foule. Les ouvriers poussent des cris, des huées.

On se bouscule de tous côtés ; un grand nombre de manifestants sont blessés à coups de crosse.

Vers six heures et demie, les manifestants viennent réclamer les prisonniers. Les gendarmes les repoussent et de nouveau un coup de revolver retentit.

La foule est chargée, le sang coule ; *une malheureuse femme a la tête presque complètement coupée d'un coup de sabre.*

C'est un témoin oculaire, dont l'impartialité ne peut être mise en doute, qui raconte ces faits.

Subitement, l'officier qui commande la troupe ordonne un feu de peloton et les soldats tirent sur les ouvriers.

Sept de ces malheureux sont tués sur le coup ; on relève des blessés de tous côtés ; plusieurs sont dans un état extrêmement grave.

Les morts ont été transportés à la mairie, où leurs familles affolées viennent les reconnaître.

Les habitants sont atterrés par ces terribles événements et réclament une enquête.

Dans la journée d'hier, deux blessés de la veille sont morts, après d'atroces souffrances.

LA SITUATION A FOURMIES

(De notre correspondant spécial)

Fourmies, 4 mai, 8 h. matin.

La situation est restée calme depuis deux jours, mais on n'est pas sans inquiétude pour aujourd'hui. Les obsèques des victimes de l'échauffourée du 1^{er} mai doivent avoir lieu à onze heures; on voulait les fixer à hier dimanche, pour en finir avec les incidents et pour que les ouvriers n'aient pas un prétexte pour chômer aujourd'hui. Mais, après entente entre les meneurs, les familles ont refusé de laisser enlever les corps avant lundi.

Voici, puisé à des sources sûres, le récit des événements :

Depuis trois semaines la population était travaillée en vue du 1^{er} mai; des réunions avaient eu lieu dans tous les centres ouvriers : le socialiste parisien Lafargue, Renard, de Saint-Quentin, et un certain Culine, originaire des Ardennes, qui vend à tempérament des vêtements aux ouvriers, ont prononcé des discours violents.

Voici quelques-uns des propos tenus dans ces réunions :

« Tous les patrons sont des pourris. Quand un animal est mort il est bon à quelque chose, mais avec la peau d'un patron on ne pourrait faire un gant; » ou encore : « Les Anglais nous sont supérieurs par leur façon de s'entendre entre eux; mais ils ont une infériorité, ils ne savent pas manier un fusil. » S'adressant aux jeunes gens un autre disait : « Quand vous serez soldats et qu'on vous donnera la consigne de garder les coffres-forts des ventrus, levez la crosse en l'air. »

Quinze jours de ces prédications avaient porté leurs fruits : cette population est mobile, facile à exciter. Parmi les filateurs, gens du pays, la propagande avait peu de prise; mais chez les tisseurs, venus la plupart du Cambrésis, qui ont jadis suivi Jules Amigues, puis Boulanger, on trouve des éléments plus excitables; ils ont été les plus ardents.

Les patrons avaient été convoqués à une des réunions socialistes. Ils décidèrent de ne point s'y rendre; mais ils profitèrent de l'occasion pour se déclarer solidaires. Un seul refusa de s'associer à leur déclaration, qu'ils eurent le tort de rendre publique. Cette déclaration, exploitée par les meneurs, donna lieu à une sorte de manifeste réclamant la journée de huit heures, la création d'une Bourse du travail, la suppression des caisses de secours et leur remplacement par des caisses garanties par l'Etat, etc.

Par deux fois, bien que le lieutenant faisant fonctions d'adjudant-major ait été saisi par les grévistes, bien que les manifestants tentassent de s'emparer des fusils, on a tiré en l'air; mais deux soldats étant tombés, frappés par des pierres, le visage en-

sanglanté, les fusils se sont abaissés machinalement et les coups sont partis.

Au premier rang des morts étaient une femme et un jeune homme portant des drapeaux séditionnels.

Tout cela a été si brusque qu'on ne s'est rendu compte du drame qu'un instant après.

Les ouvriers avaient accepté le bruit, répandu parmi eux, qu'on ne tirait qu'à blanc. C'est pourquoi ils ne sont partis que lorsqu'ils ont vu tomber les morts et les blessés.

On compte actuellement sept cents hommes d'infanterie, onze escadrons de cavalerie venus du camp de Châlons, d'Evreux, de Cambrai, deux batteries et un bataillon d'artillerie de forteresse, naturellement sans pièce d'attelage; d'autres régiments de cavalerie sont prêts à venir.

Les bruits les plus sinistres circulent. On dit que des anarchistes sont allés en Belgique chercher de la dynamite pour faire sauter les usines; mais on espère que les obsèques seront calmes.

Le préfet, le procureur général, le sous-préfet, etc., sont en permanence à l'hôtel de ville ou des lits de camp ont été dressés.